



Liquidation de société et dette fiscale

Par **Philou30**, le **27/12/2013** à **10:01**

Bonjour,

Une SARL a procédé à sa mise en liquidation, puis reçoit une proposition de rectification, après un certain temps, pas de mise en recouvrement, donc cloture de la liquidation ? Le liquidateur de la société a-t-il commis une faute ? Une proposition de rectification doit-elle être considérée comme une dette par le liquidateur même s'il n'y a pas eu de mise en recouvrement ?
Merci